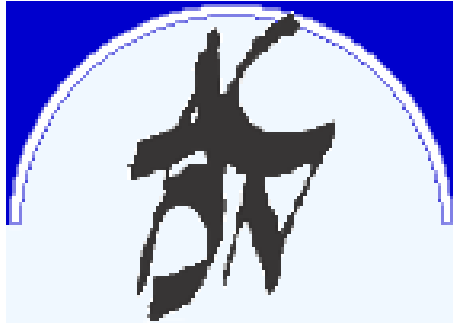


<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article431>



Réponse d'ACDN à l'article d'IRAN-RESIST du 12 mai 2008

- Accueil - Actualités - Les lettres d'ACDN -

Date de mise en ligne : mardi 16 septembre 2008

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Du 9 au 11 mai 2008 se sont tenues à Saintes les 3e Rencontres Internationales pour le Désarmement nucléaire, biologique et chimique (3e RID-NBC), organisées entre autres par ACDN et par la ville de Saintes.

Le 12 mai, le site IRAN-RESIST publiait à propos de ces Rencontres un article qui s'y trouve encore, d'une teneur telle qu'elle paraissait mériter une plainte pour diffamation.

Voici notre réponse en date du 26 août. IRAN-RESIST l'a publiée le 1er septembre dans sa rubrique "droit de réponse"... Nous faisons juges les lecteurs de notre site, au même titre que ceux d'IRAN-RESIST.

ACDN à IRAN-RESIST

Saintes, le 26 août 2008

Monsieur le directeur de publication,

Monsieur le rédacteur en chef,

Messieurs les rédacteurs de l'article cité en référence,

Vous avez fait paraître à la une de votre site, le 12 mai 2008, un article intitulé [« Iran : Le lobbying nucléaire des mollahs en France »](#). Cet article non signé, prenant prétexte de fausses informations, profère des accusations diffamatoires envers ACDN et son président. L'Assemblée générale du 28 juin 2008 et le bureau national d'ACDN m'ont mandaté pour vous faire la réponse qui suit.

Sur ACDN

Votre article commence par évoquer le « discours des mollahs » sur la discrimination faite par le Traité de Non Prolifération (TNP) entre Etats Dotés d'Armes Nucléaires (EDAN) et Etats Non Dotés d'Armes Nucléaires (ENDAN), pour dire que ce discours « débarque en France » grâce à des « complicités locales ». Selon vous, « les mollahs ont trouvé des alliés au sein d'une association de la Charente maritime : l'« Action des citoyens pour le désarmement nucléaire » ou « ACDN » qui s'est donné pour mission d'organiser des conférences sur ce thème cher aux mollahs ». Voilà qui commence mal. En effet :

1. ACDN n'est pas « une association de la Charente maritime ». Elle a son siège social à Saintes, mais c'est une association nationale comptant des adhérents dans de nombreux départements et même à l'étranger (quoique, notez-le bien, aucun en Iran). Son président est membre du Conseil mondial d'« Abolition 2000 ». Connue internationalement, son [site bilingue français et anglais](#) reçoit des milliers de visites chaque mois. Quand on tape « ACDN » sur un moteur de recherche, on voit surgir son site en première ligne. Un simple clic et vous y êtes. Vous aviez donc un moyen élémentaire de vérifier vos allégations.

2. La mission que nous nous sommes donnée n'est certainement pas de venir en aide aux mollahs sur un thème qui leur serait cher. Elle est d'« *agir, notamment par une demande de référendum, en faveur d'un désarmement nucléaire, biologique et chimique, intégral, universel et contrôlé, dans le cadre d'un véritable système de sécurité internationale ; (de) prendre ou soutenir, sur le plan local, régional, national et éventuellement international, dans le domaine tant public que privé, les initiatives politiques, culturelles, économiques, sociales, juridiques et autres, susceptibles de contribuer au désarmement, à la sécurité générale, au respect des personnes, au développement des échanges, à la solidarité et à la paix.* » ([Statuts d'ACDN, mai 1996, art. 2](#)).

Les 1e, 2e et 3e Rencontres Internationales pour le Désarmement Nucléaire, Biologique et Chimique (RID-NBC, 2004, 2006, 2008), tout comme les 1e Journées du Désarmement Nucléaire (JDN, Saintes 2001), s'inscrivent dans le droit fil de cet objectif. Nous n'avons donc pas attendu les mollahs pour exiger le respect de l'article VI du TNP par lequel les EDAN se sont engagés à négocier et réaliser l'élimination complète de leurs arsenaux nucléaires. Pour cette raison déjà, je me suis porté candidat à l'élection présidentielle de 2002 et pour la même raison j'ai demandé au Conseil constitutionnel d'invalidier les candidatures de MM. Chirac et Jospin. Le Conseil constitutionnel, examinant ma [réclamation le 7 avril 2002](#), s'est déclaré incompétent.

Si nous prenons l'article VI du TNP beaucoup plus au sérieux que les responsables politiques et les gardiens de la Constitution française -et que les rédacteurs d'IRAN-RESIST-, nous ne sommes ni les seuls ni les premiers à le considérer de cette façon. C'était aussi la conclusion unanime (point F) de la Cour Internationale de Justice de La Haye, dans son avis consultatif rendu le 8 juillet 1996 à la demande de l'Assemblée Générale de l'ONU : « *Il existe une obligation de poursuivre de bonne foi et de mener à terme des négociations conduisant au désarmement nucléaire dans tous ses aspects, sous un contrôle international strict et efficace.* » Admettez donc, Messieurs, que ce « discours » ne « débarque » pas en France avec les mollahs, et que nous n'agissons pas pour leur complaire, mais pour faire respecter la loi internationale par nos propres dirigeants. Tout simplement.

Contacts

Vous poursuivez : « *Les premiers contacts ont eu lieu en 2006 lors de la 2nde Conférence sur le désarm(em)ent organisée par l'ACDN à Saintes. Sur l'invitation des organisateurs, les mollahs ont envoyé à Saintes un employé de l'ambassade iranienne pour sonder le terrain.* »

Seul point exact : c'est bien « *sur l'invitation des organisateurs* » qu'un représentant du gouvernement de Téhéran est venu à Saintes pour les 2e RID-NBC (6-7-8 mai 2006). Tout le reste est faux. Il est faux que « *les premiers contacts* » aient eu lieu à Saintes « *lors de la 2nde Conférence* », et faux qu'ils se soient réduits à la présence d'un « *employé de l'ambassade* » venu « *pour sonder le terrain* ». Voici ce qu'on pouvait lire dans le journal *Sud Ouest* du 8.05.2006, sous le titre « *L'Iran justifie son choix de l'énergie nucléaire* » :

« *Pour apporter des précisions sur cette question [du nucléaire iranien], ACDN avait invité à la tribune Seyed Ali Moujani, chef de mission au sein de l'ambassade d'Iran en France, et assurant les fonctions d'ambassadeur par intérim en l'absence du titulaire du poste. Il était accompagné par Alireza Khalili, chef de cabinet, qui a assuré la traduction des débats.* »

Plus loin on y lisait : « *Face à la volonté iranienne de développer le nucléaire uniquement civil, Jean-Marie Matagne, le président de ACDN, suggéra une autre solution, « puisque l'on sait que les réserves d'uranium seront épuisées d'ici cinquante ou soixante ans ». Il proposait que l'Iran, en signe justement de sa bonne foi, renonce au nucléaire. Et s'engage à explorer d'autres formes de production d'énergie comme le solaire ou l'énergie éolienne. « Pourquoi l'Iran ne prendrait-il pas la tête des pays s'engageant dans cette voie ? », interrogea-t-il.* »

Si donc M. Moujani était bien plus qu'un simple « employé de l'ambassade iranienne » envoyé en repérage, ni ACDN ni moi n'étions pour autant la voix des maîtres de Téhéran. Nous ne l'avons jamais été et ne le serons jamais.

Voici en quels termes nous avons pris contact avec l'ambassadeur d'Iran à Paris, le 20 mars 2006 : « *Profondément préoccupée par la tournure que prend le traitement du « dossier nucléaire iranien », ACDN s'est efforcée depuis des mois d'attirer l'attention de l'opinion publique et des responsables politiques français sur la nécessité de trouver une solution juste et pacifique à la crise.*

« (...) Ce souci de faire connaître, parmi d'autres, le point de vue iranien sur la crise et de contribuer à son issue pacifique ne saurait s'interpréter comme une approbation de l'ensemble de la politique du gouvernement iranien, ni des principes et des pratiques d'un Etat, quel qu'il soit, qui impose à tous ses citoyens des règles de conduite tirées d'une religion particulière.

« Nous nous élevons spécialement et avec la plus grande vigueur contre les très graves atteintes aux droits élémentaires d'hommes, de femmes et d'enfants, contre les atteintes à la liberté de conscience et d'expression dont sont victimes des individus et des minorités en Iran.

« De même, nous avons du mal à croire aux intentions pacifiques de l'Iran lorsque nous entendons son président réclamer qu'Israël soit rayé de la carte du monde. Pareilles déclarations nous conduisent à douter de l'assurance donnée par votre pays qu'il n'utilisera pas à des fins militaires le savoir-faire et les moyens techniques employés dans un premier temps à des fins dites de « recherche civile ». La crainte exprimée par de nombreux gouvernements comme par l'AIEA de voir l'Iran suivre un jour le détestable exemple de la Corée du Nord ne nous paraît pas dépourvue de fondements.

« Nous récusons donc par avance toute utilisation de la présente lettre qui n'en retiendrait que les passages favorables à la thèse de l'Iran et passerait sous silence les graves préoccupations que nous venons de formuler. »

Cette [lettre de 3 pages](#) est intégralement disponible sur le site d'ACDN depuis le 17 septembre 2007, depuis le lendemain en traduction anglaise, et les extraits donnés ci-dessus, depuis le 20 mai 2006.

Amalgames

Qu'importe : selon vous, c'est « *l'approche très anti-américaine et anti-israélienne de cette association [ACDN]* » qui aurait « *séduit les mollahs.* » Il est vrai que nous sommes fermement opposés à la politique du président George W. Bush sur de nombreux points. Mais une foule de citoyens des Etats-Unis le sont aussi, et ne sont pas plus anti-américains pour cela que les Français « anti-sarkozystes » ne sont anti-français. Cette vision manichéenne des choses est absurde (vous dénoncez les mollahs : êtes-vous de ce fait « anti-iraniens » ?), et dangereuse. Nous nous faisons quant à nous un jugement indépendant et nuancé, sur des réalités complexes. Nous récusons la logique des camps, qui mène régulièrement à la guerre (serait-elle faite pour cela ?), aux camps de réfugiés, aux camps de prisonniers, aux camps de concentration, parfois même aux camps d'extermination. Notre opposition politique de fond ne m'a pas empêché d'écrire au président Bush une lettre fort courtoise lui demandant « *de ne pas bombarder les installations nucléaires de l'Iran ni aucune autre cible et de chercher une solution purement diplomatique à la crise actuelle. Nous pensons que le meilleur moyen d'en sortir serait que l'Iran renonce totalement aux installations nucléaires, qu'elles soient civiles ou militaires* ». Cette lettre dont *Sud Ouest* s'était fait l'écho, et dont [l'original anglais](#) se trouve sur notre site, date du 28 février 2006, soit trois semaines AVANT que nous n'écrivions à l'ambassadeur d'Iran pour lui faire la même suggestion. Où est donc notre « anti-américanisme » virulent ?

Quant à notre supposée orientation « anti-israélienne », c'est sûrement elle qui explique que nous ayons invité

successivement aux Rencontres de Saintes trois ambassadeurs d'Israël à Paris : en 2004 (alors que nous avons invité le dissident israélien Mordechai Vanunu, mais pas les Iraniens), Mme Nissim Zvili, devenue depuis ministre des Affaires étrangères d'Israël ; en 2006 M. Rafael Barak, chargé d'affaires ; en 2008 enfin, M. Daniel Shek, ambassadeur. Et ce, bien que nous n'ayons jamais reçu la moindre réponse israélienne à nos courriers, depuis le premier en date du 11 octobre 2002, qui sollicitait, là encore très courtoisement, la libération du « lanceur d'alerte » antinucléaire Mordechai Vanunu.

A aucun moment nous n'avons laissé croire à nos invités iraniens qu'ils bénéficieraient d'un quelconque privilège. Voici d'ailleurs comment a débuté notre entrevue du 30 mars 2006 avec M. Moujani à l'ambassade d'Iran, d'après un compte-rendu établi par MM. Nicolas Dépret (alors administrateur du réseau « Sortir du nucléaire ») et Matagne (pour ACDN), compte-rendu agréé par le chef de cabinet qui y a assisté, M. Khalili :

« (...) M. Matagne remet [à M. Moujani] le programme des RID. Il précise que les organisateurs ont l'intention d'y inviter d'autres diplomates, dont l'ambassadeur d'Israël et l'ambassadeur de France auprès de la Conférence du Désarmement, et souhaiteraient que les uns et les autres, s'ils acceptent l'invitation, participent, comme le représentant de l'Iran, à une Table ronde relative à la question nucléaire au Moyen-Orient et dans le monde. »

Entendre et faire entendre au public des points de vue contradictoires sur cette question brûlante ; offrir aux parties en conflit une occasion, si mince soit-elle, d'opérer un improbable rapprochement ; parler de la guerre chimique dont l'Iran, comme le Vietnam lui aussi invité, a été victime : tels étaient les motifs de ces invitations, en 2006 comme en 2008. Sachant par ailleurs que la République Française entretient des relations diplomatiques avec la République Islamique d'Iran, qui a pignon sur rue dans le XVI^e arrondissement de Paris, et qu'en 2008 une quinzaine d'autres ambassadeurs, mais aussi le ministre français des Affaires Etrangères et le Premier ministre britannique (qui a envoyé ses excuses personnelles), ont été invités aux 3^e RID, on ne voit pas pourquoi des contacts considérés comme légitimes entre Etats cesseraient de l'être pour devenir infâments dans le cadre d'une initiative citoyenne.

Votre article ignore tout cela et poursuit :

« Cette année, les mollahs ont expédié à la 3^{ème} édition de cette conférence, leur ambassadeur en France, Ali Ahani avec un livret de 11 pages [1], distribué sur place, sur le double thème du respect par l'Iran du TNP et de la violation par les Etats dotés d'armes nucléaires de l'article 6 du TNP relatif à la nécessité de faire évoluer le TNP vers un traité de désarmement général et complet. »

Il va sans dire qu'ACDN n'est pas plus engagée par le contenu de ce livret que par le discours de l'ambassadeur. Un diplomate ne communique jamais ses interventions à l'avance.

Guerre et paix

« Normalement ce discours aurait dû faire tiquer l'ACDN qui est proche du Réseau « Sortir du nucléaire » et faire capoter la conférence. Mais c'est mal connaître Jean-Marie Matagne le fondateur de l'ACDN : il est l'auteur avec Michel Rocard de la lettre ouverte, « Appel aux Européens : Empêcher la guerre contre l'Iran », qui avait été publiée le 16 novembre 2007 par Libération ».

Nous y voilà. Votre grief de fond est là, et vous tenez le coupable : le fondateur d'ACDN, que vous prétendez bien connaître. Ce [chrétien de naissance devenu incroyant](#) doit avoir un penchant inné pour le régime des mollahs. C'est sûrement ce qui l'a poussé à s'acoquiner avec l'ancien Premier ministre Michel Rocard - et même avec un Israélien que vous oubliez de citer : le Dr Yehuda Atai, éditeur du « Monde de la Bible », membre du Comité israélien pour un Moyen-Orient sans armes de destruction massive... - pour lancer un appel en vue d'empêcher la guerre contre l'Iran.

Ces menées criminelles sont allées très loin puisque, selon vous, « *dans cette lettre, il était abondamment question du respect de l'article 6 du TNP, mais aussi d'accorder « plus de délais » aux mollahs, afin d'« aboutir à une solution globale de paix et de sécurité pour tous les Etats et tous les peuples du Moyen-Orient ».*

Vous avez beau, Messieurs, y mettre des guillemets, « *plus de délais* » ne figure pas dans notre appel. Par rapport à quoi d'ailleurs aurions-nous demandé « *plus de délais* » ? Aucun des trois signataires ne voulait de guerre contre l'Iran. Ni hier, ni aujourd'hui, ni demain. Parce que nous ne confondons, pas plus que vous, le peuple iranien avec ses dirigeants actuels et que nous ne pensons pas non plus -contrairement à vous ?- que sa libération doit passer par une guerre étrangère dont il serait la première victime. Donc, pas de délais avant de faire la guerre à l'Iran, puisque pas question de lui faire la guerre. Et pas davantage de délais à accorder aux mollahs pour qu'ils puissent se procurer l'arme atomique - dont ils disent ne pas vouloir, mais rien n'oblige à les croire sur parole. Alors que voulions-nous ? Que veut, encore aujourd'hui, ACDN ? L'ouverture **sans délai** des négociations **globales** qui permettront à **TOUS** les acteurs concernés (israéliens et palestiniens compris) de résoudre l'ensemble des conflits et des problèmes d'insécurité qui accablent le Moyen-Orient... et le monde.

On peut, Messieurs, présumer que la plupart de vos lecteurs ignorent tout de cet Appel, comme le fait qu'il a recueilli des centaines de signatures dont celles de nombreuses associations françaises et étrangères. La citation falsifiée que vous en faites ne risque pas de leur en donner une idée juste. Il y a en outre bien peu de chance qu'ils s'y reportent, puisque vous ne parlez que de sa parution dans le n° de Libération du 16 novembre 2007, devenu pratiquement introuvable, et que vous n'établissez aucun lien vers le [site d'ACDN](#) ni vers la page où vos lecteurs pourraient le lire ; vous évitez même de dire qu'il s'y trouve, alors que c'est là que vous l'avez consulté et non pas dans Libération. La preuve : vous citez cet Appel d'après son titre d'origine qu'il a gardé sur le site d'ACDN, « [Appel aux Européens : Empêcher la guerre contre l'Iran](#) ». Or, ce n'est pas le titre que la rédaction de Libération avait cru bon de lui donner dans la page « Rebonds » du 16 novembre 2007, et qui était : « *Européens, empêchons la guerre contre l'Iran* ».

Ainsi, Messieurs, vous consultez le site d'ACDN et vous y trouvez l'*Appel aux Européens* que Libération a publié, sous un titre différent, le 16 novembre 2007 (information qui se trouve dans le « chapeau » de notre site). Vous faites disparaître le signataire israélien, sans doute embarrassant pour vous, vous citez un court passage du texte en y ajoutant une citation fautive de votre cru, vous n'évoquez aucun des arguments présents dans l'appel, vous taisez le fait qu'il a reçu de très nombreux soutiens et qu'il peut encore être signé en ligne, vous effacez tout signe de piste pouvant conduire vos lecteurs jusqu'au texte, et pour finir, par ce tour de passe-passe, vous faites de moi, au mieux, un pacifiste bêlant, au pire un collabo. Et sans doute les deux : c'est connu, il n'y a pas pires collabos que les pacifistes bêlants.

On voit mal comment ces méthodes se concilient avec [l'honnêteté et la rigueur journalistiques](#) dont IRAN-RESIST se réclame par ailleurs. Avant de lire la suite, j'invite vos lecteurs à lire l'« [Appel aux Européens](#) ».

« Collaboration »

A moins que votre haine du « *régime des mollahs* » ne l'emporte sur votre amour du peuple iranien au point d'obnubiler votre raison, vous auriez dû, Messieurs, vous réjouir d'un tel Appel. Mais non, vous continuez :

« **Des délais et des garanties de sécurité** [souligné dans l'article d'IRAN-RESIST] pour les mollahs : les lobbyistes revêtent différents habits et ont des discours variés, mais au final, ils s'accordent sur les revendications. Il va sans dire que les signataires pacifistes ne parlaient pas du terrorisme des mollahs qui est la principale cause de l'instabilité au Moyen-Orient.

« Le maintien de la conférence s'explique donc : il ne s'agissait pas d'une erreur de jugement de Jean-Marie Matagne ou d'un excès d'anti-américanisme, mais d'une collaboration active et continue avec le régime des mollahs, une collaboration où la lutte contre la prolifération devient un prétexte au lobbying. Les mollahs suivent l'exemple soviétique : utiliser des réseaux faussement pacifistes ou anti-nucléaires pour gagner le combat de l'opinion. »

L'excès d'anti-américanisme ou la naïveté ne suffisaient donc pas à stigmatiser ACDN. « *Collaboration active et continue avec le régime des mollahs* », « *collaboration* » sous couvert de lutte contre la prolifération : nous voilà collabos retors et endurcis. Agents masqués des mollahs, « agents d'influence » sur le modèle soviétique. Faux pacifistes (une étiquette que pourtant nous ne revendiquons pas). Et faux anti-nucléaires pour faire bonne mesure. Le tout imputable à la complicité du président d'ACDN. Mais qu'en est-il en fait ?

ACDN est, depuis sa création en 1996, membre de la Ligue de l'Enseignement, fédération française connue pour son attachement à la laïcité et aux valeurs républicaines ; j'en suis administrateur départemental depuis 2006 ; la Ligue a co-organisé les 3e RID-NBC, et son président en Poitou-Charentes, M. Dadou Kehl, y a pris la parole à la tribune peu avant l'ambassadeur de la République Islamique d'Iran, pour préciser que la laïcité telle que nous l'entendions n'était pas sectaire, mais ouverte au dialogue en général, comme facteur de paix.

Vos « sources locales » semblent n'avoir rien retenu de tout cela. Mais vous pouviez trouver vous-mêmes nos positions sur la laïcité dans l'article intitulé : « [Qui ment ? Qui désinforme ? Qui opprime ?](#) » du 20 mai 2006. Sous-titré : « *Mensonges et droits humains* » et consacré au « *nouveau code vestimentaire iranien* », on pouvait y lire : « *Avec de telles lois, l'Iran, qui se veut moderne (même si, à notre avis, chercher dans le nucléaire un signe de modernité constitue une erreur), s'enfonce dans l'archaïsme, pour ne pas dire la barbarie lorsqu'il exécute par exemple -et ce n'est qu'un exemple- des homosexuels pour leur homosexualité.* » Plus loin on y trouvait les extraits de notre lettre du 20 mars 2006 que j'ai déjà cités, suivis de cette mise en garde : « *La venue de M. Moujani, chef d'ambassade par intérim, aux 2e RID de Saintes, et l'instauration d'un débat aussi libre que courtois ne change rien à cette position. Un Etat théocratique, quel qu'il soit (chrétien, musulman, juif ou autre), ne peut être que source d'intolérance, de discrimination, de répression, de violence. Seule une laïcité ouverte et tolérante (elle-même non sectaire) permet de concilier le respect dû aux traditions nationales et religieuses avec le respect des droits humains.* »

Discours de façade ? Jugez-en. Voici ce qui s'était dit le 30 mars 2006 derrière la façade de l'ambassade d'Iran (compte-rendu de MM. Dépret et Matagne accepté par M. Khalili, suite) :

« *M. Moujani s'étonne que la lettre d'ACDN ait évoqué la question du respect des droits de l'homme en même temps que celle des armes nucléaires. Quel rapport y a-t-il entre les deux ?* »

« *M. Matagne répond que ce sont, certes, deux questions distinctes qui peuvent être traitées distinctement, mais que le gouvernement iranien est un, de même que le régime politique de l'Iran. Si une association comme ACDN exprime un point de vue qui, à certains égards, rejoint celui de l'Iran (par exemple le souci, commun au réseau international « Abolition 2000 » et aux « Maires pour la Paix », de voir les Etats nucléaires parties au TNP respecter leur engagement pris à l'article VI), elle doit pouvoir également exprimer, s'il y a lieu, son désaccord avec d'autres aspects de la politique iranienne. De même, reconnaître les droits de l'Iran en tant qu'Etat souverain n'implique pas forcément l'approbation des principes constitutionnels de la République Islamique d'Iran.* »

Donc, « collabos des mollahs » ! Et notre cas ne cesse de s'aggraver... En effet : le 27 mars 2008, j'ai récidivé. En compagnie cette fois de M. Eric Bastin, qui représentait « *Monde sans guerres* », l'une des associations co-organisatrices des 3e RID. Ce jour-là, après avoir été reçus la veille par l'ambassadeur d'Autriche et juste avant de l'être à l'ambassade de Suède, nous avons été reçus à l'ambassade d'Iran par M. Ahani et ses collaborateurs. Là,

non content d'étaler notre pleutrierie pacifiste en rappelant nos doutes persistants quant au caractère non militaire du nucléaire iranien (j'ai exhibé à ce sujet un article du Monde paru la veille), non content de confirmer nos complicités pro-nucléaires en réaffirmant la dangerosité intrinsèque et l'impasse du nucléaire civil, j'ai eu l'impudence de reparler des droits de l'homme en Iran, et de protester énergiquement contre le sort fait aux homosexuels et aux femmes adultères.

Mais bien sûr, ces échanges ayant eu lieu à huis clos, je ne peux en apporter la preuve, en dehors du témoignage d'Eric Bastin qui ne prouve rien, puisque lui aussi doit être un « pacifiste collabo ». Sauf qu'à Saintes, le 9 mai 2008, en présence de cent auditeurs (et non « *une soixantaine* », selon le décompte fait avant la séance par le journaliste de *Sud Ouest*), j'ai invité l'ambassadeur à répondre de nouveau aux questions qui lui avaient été posées le 27 mars. Et bien évidemment, sa réponse ne fut pas plus satisfaisante. Ce que vous traduisez en écrivant que « *l'ambassadeur a fait un bide face à des militants de gauche en soutenant que Ahmadinejad n'avait jamais proféré de propos hostiles à Israël, qu'en matière des droits des femmes, l'Iran comme la France devaient faire des progrès dans ce domaine ou encore que le sort des homosexuels iraniens ne regardait vraiment pas les occidentaux.* »

Boycott

Domage que deux responsables d'Adhéos (organisation de défense des homosexuels sise à Saintes) qui n'avaient jamais eu -pas plus que vous sans doute- l'occasion d'interpeller un ambassadeur d'Iran au coeur de son ambassade parisienne, aient privé leurs adhérents de l'occasion que nous leur offrons : exercer à domicile leur droit de dénoncer les crimes commis au nom de la charia et d'« *Allah le miséricordieux* ». A deux jours de l'ouverture, usant du titre de conseiller municipal, ils ont appelé dans *Sud Ouest* nos concitoyens à boycotter **les 3e RID... co-organisées par la ville de Saintes et approuvées par une décision unanime de son Conseil municipal, le 5 mars 2008** ! Ignorant ces détails, vous écrivez : « *Il convient de saluer doublement cette initiative. D'abord parce que Jean Rouger, le maire PS de Saintes a suivi leur appel, ne s'est pas déplacé à la conférence et a refusé de recevoir à la mairie l'hôte de marque de la conférence, mais aussi parce que l'appel au boycott a mis dans le pétrin l'organisateur Jean-Marie Matagne. Ce dernier a en effet maintenu la conférence au nom du respect de parole de l'autrui [sic], mais à ce titre il a dû également s'engager que [sic] l'ambassadeur réponde à toutes les questions de la salle sur l'Iran !* »

En réalité, « *l'hôte de marque de la conférence* » que le nouveau maire a refusé de recevoir à la mairie, **ce n'était pas l'ambassadeur d'Iran -dont il n'avait jamais été prévu qu'il soit reçu à la mairie- c'était M. Pol d'Huyvetter, représentant personnel du président d'honneur des 3e RID : le maire d'Hiroshima**, président des « *Maires pour la paix* », qui rassemblent plus de 1200 villes [plus de 1400 aujourd'hui] dans le monde. Il devait présenter au maire de Saintes le formulaire d'adhésion aux « *Maires pour la paix* », afin d'officialiser la résolution prise, elle aussi à l'unanimité, par le conseil municipal du 5 mars 2008. Résultat : le maire de Saintes a snobé celui d'Hiroshima -heureusement patient- et bafoué deux résolutions du Conseil municipal, antérieures à son entrée en fonctions mais toujours valides (il a d'ailleurs signé depuis et nous a transmis le 10 juillet 2008 l'adhésion de la ville aux « *Maires pour la paix* »). Pas de quoi pavoiser. Mais qui donc a été « *mis dans le pétrin* » ?

Trois jours durant, en dépit d'un boycott qui a seulement privé certains Saintais d'entendre les intervenants d'une vingtaine de pays et de discuter avec eux, les [3e RID-NBC](#) se sont tenues avec succès. Car, contrairement à ce que vous dites, la totale liberté de parole et d'accès au débat, de règle dans les RID, ne doit rien au boycott. A Paris, le 27 mars, nous l'avions rappelée à notre hôte iranien. Vous devriez le savoir, puisque *Sud Ouest* a rapporté dans son édition du 8 mai 2008 ma réponse aux boycotteurs dans les termes suivants : « *J'ai rencontré l'ambassadeur d'Iran à Paris. M. Ali Ahani m'a assuré qu'il répondrait à toutes les questions qui lui seront posées à Saintes. J'invite les deux élus qui appellent au boycott à venir interroger l'ambassadeur.* »

Ils ne sont pas venus. Ce n'est donc pas grâce à eux que l'ambassadeur a fait le « *bide* » dont vous vous réjouissez,

oubliant que le boycott interdit le débat, et admettant sans le vouloir que le débat organisé par nous ne servait qu'une cause : celle de la vérité. Reconnaissez-le donc et reconnaissez que nous ne sommes, ni peu ni prou, des agents des mollahs.

Justice et vérité

[ACDN](#) continuera à défendre en chaque occasion la cause des femmes, des homosexuels, des minorités, des opposants et des autres opprimés, en Iran comme ailleurs. Bref, la justice. Mais aussi la paix et la survie de l'humanité, menacée d'autodestruction nucléaire. C'est notre cause, respectez-la comme nous respectons la vôtre. Et rendez-nous justice.

Pour ACDN, Jean-Marie Matagne, président
